



ATTESTATION DE CERTIFICATION NF LOGEMENT

BBC₂₀₀₅-Effinergie

Référentiel : Règles NF 378 – révision v7.0 du 01/01/2011.

Titulaire		Opération bénéficiant de la marque NF Logement	
Société	: BOUYGUES IMMOBILIER Direction Régionale Rhône – Bourgogne - Auvergne	Nom	: LES ALLEES BOCA
Siège Social	: Immeuble « 6 ^{ème} Sens » 186, avenue Thiers 69 465 – LYON cedex 06	Adresse	: 13 bis, rue du Bocage 69 008 LYON
N° de titulaire	: NF 378 10 048	N° d'enregistrement	: NF 378 10 048-0229.
		N° du logement	: A42

Profil de qualité de l'opération (ou du logement)

Acoustique	Thermique et ventilation	Sécurité vis-à-vis du risque d'intrusion	Accessibilité	Durabilité de l'ouvrage	Aménagement des cuisines
C	A	C	C	C	C

Date :

26/10/2013

Nom et signature du titulaire :

Bouygues Immobilier
Rhône - Bourgogne - Auvergne
Immeuble 6ème Sens - 186 av. Thiers
69465 LYON CEDEX 06
Tél. 04 72 68 79 90

Nom et signature de l'acquéreur :

M. Mme JACOUD

La certification NF Logement est délivrée par CERQUAL, organisme certificateur.
CERQUAL est accrédité COFRAC (Comité Français d'accréditation) sous le n° 5-0050,
section certification de produits et services, liste des sites accrédités et portée disponibles sur www.cofrac.fr

› INFORMATIONS RELATIVES À LA CERTIFICATION NF LOGEMENT

La marque NF Logement est une certification de produits et de services associés, au sens des articles L 115-27 à L 115-32 du Code de la Consommation.

Délivrée par CERQUAL, organisme certificateur mandaté par AFNOR CERTIFICATION, la marque NF Logement constitue une référence pour :

- > être assuré d'une qualité de conception et d'usage de son logement,
- > choisir un habitat tout en garantissant son confort individuel, la qualité de service apportée depuis la commercialisation jusqu'au terme de l'année de parfait achèvement,
- > bénéficier d'un cadre de vie sécurisé vis-à-vis du risque d'intrusion et également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour obtenir le droit d'usage de la marque NF Logement, un promoteur doit satisfaire à des exigences rigoureuses et être soumis à un processus d'admission tel que défini dans le référentiel de certification.

Au terme de ce processus d'admission, le droit d'usage est attribué pour une période de 3 ans, renouvelable, au promoteur pour l'ensemble des opérations immobilières de logements neufs entrant dans le champ d'application du secteur d'activité déclaré.

Pendant ces 3 ans, CERQUAL procède à une surveillance par le biais d'audits et de contrôles de conformité in situ.

La certification est donc attribuée dans le respect d'un processus et d'un engagement du promoteur, et non sur le produit fini après réalisation des travaux.

De ce fait, la responsabilité de CERQUAL et d'AFNOR CERTIFICATION ne saurait en aucun cas se substituer ou concourir à celle du promoteur ou de toute personne tenue à un titre quelconque au respect des obligations liées aux dispositions des articles 1792 et suivants du Code Civil.

POUR TOUTE INFORMATION  N°Azur 0 810 07 11 11

PRIX D'APPEL LOCAL

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé ♦ 93571 La Plaine Saint Denis Cedex
CERQUAL, organisme certificateur de l'Association QUALITEL
136, boulevard Saint-Germain ♦ 75006 Paris
www.qualite-logement.org

ASSOCIATION
QUALITEL 
POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT